



Quelles mesures pour 2022 ?

Courrier du ministre du 21 décembre 2021

BEAUVAU

de la **SÉCURITÉ**



Paris,
le 21/12/2021

A quelques jours de Noël, le Ministre de l'Intérieur a transmis un courrier à propos des mesures à venir en 2022. Doit-on les considérer comme un cadeau ? Si certaines mesures reprennent nos revendications et sont à saluer, d'autres sont plus inquiétantes ou, pour le moins, nous obligent à la plus grande prudence !

Réforme horaire en binaire

- Confirmation de la suppression de la vacation forte
- Concertation avec les services concernés dès février
- Changement de cycle avant l'été 2022
- Evaluation des nouveaux cycles au bout de 6 mois
- Les petites unités spécialisées comme les brigades cynophiles pourront conserver leur cycle

ALTERNATIVE Police porte la réforme du cycle binaire depuis janvier 2019. Plus de 70% des collègues de jour comme de nuit y sont favorables. Nous demandons aussi le maintien des horaires pour les brigades cynophiles.

Le Ministre de l'intérieur prend donc en compte nos demandes

Brigades de nuit

- Nouvelle revalorisation de l'ITN
- Renforcement des mesures d'accompagnement social et médical notamment pour les gardes enfants et la médecine de prévention

ALTERNATIVE Police a participé à une intersyndicale qui a permis l'obtention de l'ITN et a porté, à travers ses 50 propositions pour lutter contre les suicides, des améliorations sociales et médicales pour les nuiteux.

Là aussi, le Ministre de l'Intérieur répond à nos attentes !

DDPN

- 5 départements en expérimentation à partir de fin mars 2022
- Mise en oeuvre en janvier 2023

ALTERNATIVE Police revendique depuis toujours une réforme structurelle et organisationnelle.

Les DDPN s'inscrivent dans cette voie. Cela conforte notre pragmatisme sur le sujet mais impose un suivi de près quant à la mise en oeuvre.

LOPMI

- En janvier 2022, lancement de concertation et de négociation.
- En février, rédaction de la LOPMI
- Elle prévoit un plan indemnitaire pour tous les agents du ministère de l'intérieur
- Elle reprend notamment les propositions faites dans le cadre du Livre blanc sur la Sécurité de 2019-2020

ALTERNATIVE Police a été partie prenante pendant 18 mois dans la rédaction de ce livre blanc et a fait de nombreuses propositions salariales et indemnitaires issues de son cahier revendicatif 2019-2022.

Cependant, une telle annonce à quelques semaines de l'élection présidentielle appelle à la plus grande prudence et nous serons attentifs au respect de la parole donnée !

Refonte des modalités d'affectation des Gpx

- Mise en place d'un contingentement pour les mutations par un pourcentage maximal de départs
- Affectation sur un département et non plus sur une circonscription
- La concertation sociale aura lieu sur le 1er trimestre 2022
- Mise en oeuvre en janvier 2023 en même temps que les DDPN

Sur ce dernier point, ALTERNATIVE Police reste particulièrement dubitatif quand à l'efficacité de cette mesure. En outre, nos collègues ne sont pas des pions que l'on déplace au gré des besoins et au bon vouloir d'une autorité.

Nos collègues doivent connaître leur affectation exacte afin de pouvoir organiser en conséquence leur vie de famille (emploi du conjoint, scolarité, logement, etc.) Nous serons particulièrement intransigeants sur ce point !